



DISTILLERIE D'HUILES ESSENTIELLES À MILLY-LA-FORÊT

PRÉSENTATION DU PROJET PORTÉ PAR LA
CUMA MILLYPPAM*

Nous souhaitons vous présenter notre projet agricole de construction de distillerie d'huiles essentielles locales. Nous nous tenons à votre disposition pour présenter en détail notre projet. Les consignes sanitaires actuelles ne nous permettent pas d'organiser de réunion publique. Au besoin, vous pouvez contacter Thomas Palfroy, agriculteur à Tousson, résidant à Milly-la-Forêt, qui se tient à votre disposition pour organiser un échange avec d'autres agriculteurs du groupe.



LES GRANDES LIGNES DU PROJET

La CUMA MillyPPAM regroupe 28 agriculteurs du Gâtinais autour d'une distillerie d'huiles essentielles. Grâce à notre terroir riche et nuancé, nous produisons une grande diversité de plantes à parfum et médicinales. Notre projet de diversification est né d'une volonté commune de relancer la filière historique et patrimoniale des plantes médicinales de Milly-la-Forêt, en lien avec l'Adépam (Association pour le développement des plantes aromatiques à Milly-la-Forêt) qui regroupe les acteurs locaux de la filière. Afin de valoriser nos cultures, nous avons besoin d'investir ensemble dans une distillerie à vapeur d'eau qui nous permettra de transformer les plantes cultivées sur nos fermes en huiles essentielles. Ainsi les champs de Thym, de Lavande et autres plantes médicinales se multiplieront autour de Milly-la-Forêt.

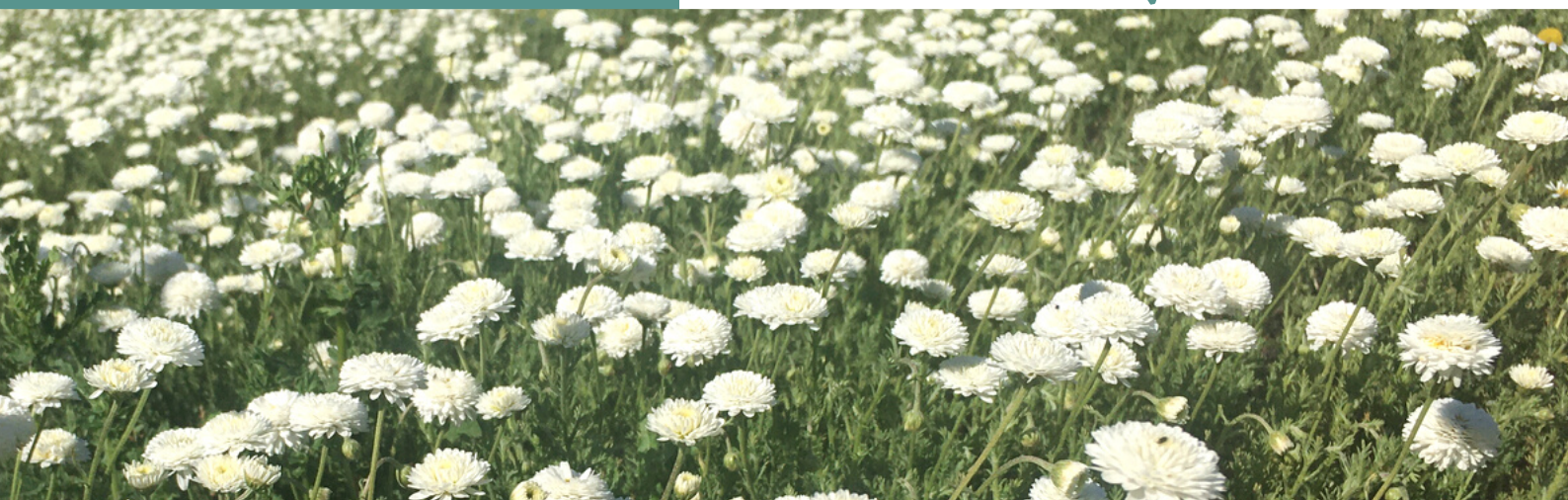
Au champ, nous adoptons des techniques de production respectueuses de l'environnement en limitant au maximum les apports en intrants. En effet, plusieurs de nos exploitations sont certifiées Agriculture Biologique ou en conversion pour le devenir. Nos cultures étant pour la grande majorité pérennes, elles protègent la structure de nos sols et luttent contre l'érosion et la pollution des nappes phréatiques. Elles sont aussi très mellifères et représentent un refuge de biodiversité pour la petite faune.

Enfin, notre distillerie a été réfléchi pour être la plus éco-durable possible. Notre installation nous permettra de distiller en circuit fermé, c'est-à-dire que nous refroidissons les vapeurs d'huiles essentielles avec l'eau florale précédemment refroidie. Notre consommation en eau sera donc très faible et nous ne rejetterons rien dans la nature. Nous distillerons uniquement à la vapeur d'eau pour extraire les huiles essentielles contenues dans les plantes : **aucun produit chimique n'est utilisé.**

CONSTRUCTION DE LA DISTILLERIE

*La demande de permis de construire a été déposée en mairie le 08/02/2021. La structure de 36m*15m sera accompagnée d'une intégration paysagère cohérente avec notre Parc Naturel et conforme aux réglementations locales. Nous souhaitons construire la distillerie dans l'année à venir, afin de pouvoir distiller les récoltes dès l'été 2022 à Milly.*

↓ Camomille Romaine à Buno-Bonnevaux



AU NIVEAU REGLEMENTAIRE

L'organisation de l'installation nous permet d'affirmer qu'il n'y a pas de risque pour les riverains.

Notre installation est soumise à une simple déclaration ICPE*, pour les rubriques suivantes :

2631 : Extraction par la vapeur des parfums, huiles essentielles

Nous ne sommes pas une installation industrielle. La limite de simple déclaration concerne des vases supérieurs à 6m³ et inférieurs à 50m³. Au-delà de 50m³, les installations sont soumises à autorisations. Nos caissons de distillations ont une capacité de 24m³.

2910 : installation de combustion

Nous sommes loin du palier d'autorisation. Notre chaudière sera alimentée au gaz de ville. Il n'y a aucun stockage de combustible sur site. La puissance de notre brûleur est de 2900kW (au maximum), soit un peu moins de 3MW. Les installations de chaudière sont soumises à simple déclaration lorsqu'elles ont une puissance comprise entre 2 et 20 MW. Au-delà des 20 MW, elles nécessitent une autorisation d'installation.

Notre installation sera contrôlée par des organismes certifiés tous les ans. Toute l'installation d'alimentation gaz sera faite aux normes avec de nombreux détecteurs de gaz et 2 vannes de sécurité.

Notre distillerie sera bien plus éloignée des habitations que ce qu'indique la réglementation : ce type d'installation exige une distance minimum avec les habitations de seulement 10 mètres. Notre local chaufferie sera installé à 20 mètres de l'entrée de la parcelle et à 150 mètres de la première habitation.

INQUIÉTUDES DE NUISANCES ?

Notre activité étant très saisonnière, la distillerie sera active uniquement 3 semaines en été, 15 jours au printemps et une dizaine de jours le reste de l'année. L'activité n'est pas bruyante : notre chaudière ne fait pas plus de bruit qu'une chaudière de maison. En ce qui concerne les odeurs : la distillation ayant lieu dans un caisson étanche fermé, très peu de vapeurs d'eaux florales sont dégagées. Nous distillerons un maximum de 15 caissons par jour, soit 15 passages de tracteurs.

Les tracteurs circuleront uniquement sur le chemin des petits saules : en provenance du conservatoire ou du chemin direction Soisy. En aucun cas ils ne circuleront dans la ville ou du côté des habitations.

PERSONNES À CONTACTER

Thomas PALFROY,
Agriculteur à Tousson,
Président de la CUMA
MillyPPAM
06.78.72.54.79 ;
earl.lesquinze@gmail.com

Samuel HERBLOT,
Agriculteur à Buno-Bonnevaux
Administrateur de la CUMA
MillyPPAM
06.76.52.22.13 ;
samherblot@gmail.com



Thym Linalol à Milly-la-Forêt

ILS NOUS ACCOMPAGNENT OU NOUS SOUTIENNENT

Notre projet agricole est soutenu ou accompagné de différentes manières par de nombreux acteurs locaux : l'Adépam, le CNPMAI, la CC2V, le PNR, la DRIAAF, la Chambre d'Agriculture, le département de l'Essonne, la Mutualité Sociale Agricole.

Le projet est accompagné depuis le démarrage par le Conservatoire National des Plantes Aromatiques et Médicinales. Nous amenons une diversification des cultures incitatrices de conversion à l'agriculture biologique. La proximité de la distillerie avec le conservatoire permettra de créer un véritable pôle de compétences autour de la filière PPAM. Reconnu comme GIEE (Groupement d'intérêt économique et environnemental) notre projet a pour objectif de redynamiser une filière dans un secteur historique de production et d'être créateur d'emplois dans la région.

**Coopérative d'Utilisation de Matériel Agricole*

**PPAM : Plantes à Parfums, Aromatiques et Médicinales*

**ICPE : Installations Classées Protection de l'Environnement*

Retrouvez nous sur internet:
Instagram: @millysens
Site: www.millyppam.com